



UGOLF | MENNECY CHEVANNES

Règlement du Grand Prix

UGolf de MenneCY Chevannes

Rue du bois Marsas

91750 CHEVANNES

Tél. : 01 64 99 88 74

<https://jouer.golf/golf/ugolf-menneCY-chevannes/> / contact@chevannes.ugolf.eu

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du UGOLF de MenneCY Chevannes le Samedi 07 et Dimanche 08 Juin 2025.

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

ÉPREUVE OUVERTE À

- Aux licenciés de la Fédération Française de Golf et s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ valide à date de clôture des inscriptions ou aux licenciés d'une Fédération étrangère reconnue
- étant à jour de ses droits d'engagement à tous les Grand Prix
- remplissant tous les critères sportifs d'inscription
- répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023-2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

La licence et le certificat médical/le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant la date de clôture des inscriptions, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS. Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs. Index limité à 9,5 (Repère Blanc)

Une série Dames. Index limité à 12,5 (Repère Bleu)

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 23 mai à 18h00 auprès du club.

La liste des joueurs retenus sera publiée le mercredi 28 mai sur internet.

Droits d'engagement : (Reconnaissance du parcours le lundi 2 juin au vendredi 06 juin)

- 90€ pour les joueurs extérieurs
- 80€ pour les abonnés UGOLF non Membre AS MENNECY CHEVANNES
- 60€ pour les abonnés UGOLF Membre AS MENNECY CHEVANNES
- 65€ pour les joueurs de 18 à 25 ans (nés entre 2001-2006)
- 50 € pour les joueurs – 18 ans (nés après 2007)

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 120 joueurs incluant 39 dames minimum (hors wild cards) et 12 Wild Cards maximum.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

1. les joueurs/joueuses, inscrits avec une licence étrangère, classés dans les 2 000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1 500 premières du WWAGR pour les Dames.
2. le classement au Mérite National Amateur
3. l'index
4. la date d'arrivée de l'inscription

Dans tous les cas, le club doit réserver 10 % de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index (exemple : mai à août : 10 % de 114 Messieurs = 11 et 10 % de 42 Dames = 4). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10 %.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs

Forfait :

- Le joueur pourra annuler sa participation jusqu'au Dimanche 1^{er} juin à 18h00 si l'assurance annulation a été souscrite. Dans cette hypothèse, les frais d'inscription lui seront remboursés.

- En cas d'annulation de participation au- delà de ce délai, les frais d'inscription restent dus, sauf motif justifié par des circonstances exceptionnelles (accident, maladie avec ordonnance, décès d'un proche ...) soumis à l'approbation du Comité de l'Epreuve.
- Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses frais d'inscription sera refusé jusqu'au complet règlement des sommes dues.
- Le club sera tenu par les règlements fédéraux d'informer la Ligue de ces différents cas. Le joueur se verra refuser l'inscription à tout autre Grand Prix organisé au sein de la Ligue Ile de France.

HEURES DE DÉPARTS

- Le tirage des départs pour le Tour 1 se fera suivant la liste d'entrée (WAGR puis mérite amateurs puis index), Le Bloc 2 jouera d'abord suivie du Bloc 1, 3 puis 4. Le Bloc Dames sera intégrée.
- Les départs du 2e tour seront établis dans l'ordre inverse des résultats du premier tour, Dames et Messieurs séparément.
- Les heures de départs seront disponibles sur le site internet du Golf et de la Fédération Française de Golf : le Mercredi 04 juin 2025 à partir 14h00.

L'intervalle des départs est de 10 minutes.

Premier tour : premier départ à 8 heures

Deuxième tour : premier départ à 8 heures dans l'ordre inverse des résultats.

Les départs seront disponibles sur le site du golf ainsi que sur le site internet de la FFGolf.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 3 Marques Blanches – Par 71, SSS 73,1

Dames : Repère 5 Marques Bleues – Par 71, SSS 71.6

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou, sur les trous 10, 11, 9. En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. (classement RMS)

PRIX

Les 3 premiers Prix Messieurs en brut seront récompensés.

Les 2 premières Prix Dames en brut seront récompensés.

REMISE DES PRIX

Dimanche 08 juin 2025 au Club House, suivie d'un cocktail

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

ARISTOT Patrick (Directeur du Golf) – PIETERS Philippe (Président de l'association Sportive du Club),
Les deux arbitres de l'épreuve

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).